

## Interventions du Groupe « Lorient en Commun » pour le Conseil Municipal du 18/02/2021

**Les éléments fournis ici sont ceux prévus en amont du Conseil Municipal, en fonction des débats ceux-ci peuvent être adaptés « seul le prononcé fait foi »**

### Question préalable n°1 (D. ALEXANDRE) : Maison des Syndicats

Monsieur le Maire, chers collègues,

Le 3 décembre dernier, **les syndicats ont dû évacuer en urgence la maison des syndicats située Bd Cosmao Dumanoir**, en raison de l'état de délabrement des locaux, avec un risque important d'effondrement de la structure. Les syndicats devaient être relogés début janvier.

Puis le 12/01, nous avons lu dans la presse que c'était repoussé à fin janvier, après la signature de la troisième convention. **Nous en sommes aujourd'hui à la cinquième convention et il n'y a toujours pas de relogement effectif.**

Le 3 mars, cela fera donc 3 mois que les cinq organisations syndicales délogées se retrouvent sans bureaux, sans possibilité d'organiser leur travail, leurs actions. Cela est d'autant plus préoccupant que le monde du travail est soumis à d'importantes pressions. Dans ce contexte de crise sanitaire et de crise économique, la collectivité doit pouvoir garantir aux syndicats la possibilité de travailler, de coordonner leurs actions dans des conditions décentes. Ce n'est actuellement pas le cas et remédier à cette situation constitue une urgence. Cette question comprend donc deux volets :

Pour répondre à la situation d'urgence, **pouvez-vous nous dire à quel moment les syndicats pourront être effectivement relogés à Lorientis ?**

Et, à plus long terme, (puisque'il s'agit à Lorientis d'une occupation temporaire, compte-tenu de l'exiguïté des lieux et d'une organisation peu fonctionnelle), deux hypothèses sont sur la table :

. Il y a d'une part, **l'hypothèse d'une rénovation des anciens locaux**. Celle-ci paraît peu probable, compte-tenu de l'âge et la nature du bâtiment, comme de sa localisation, puisque'il se trouve sur une zone humide, à proximité d'un cours d'eau. **Vous lancez cependant une étude : avez-vous une idée des délais de réalisation de sa réalisation et des prises de décisions consécutives?**

. Il existe également la **possibilité de l'édification d'une nouvelle maison des syndicats**. On évoque la ZAC de la gare, le futur quartier de l'Odyssée. Cette dernière solution offrirait d'ailleurs l'opportunité de réunir l'ensemble des syndicats sur un même lieu (répartis jusqu'alors entre trois sites différents). **Dans cette dernière perspective, envisagez-vous de mener une concertation avec les différents syndicats afin que ceux-ci aient une visibilité sur l'avenir de leurs conditions de travail mais puissent également être force de proposition pour cette réalisation ?**

Je vous remercie.

**Question préalable n°2 (L. BONNEVILLE) : Demande de soutien à l'initiative en direction des jeunes, des étudiants et des restaurateurs**

Monsieur le Maire, chers collègues,

Nous savons tous autour de cette table que l'ensemble de la population est en difficulté. Parmi elle, deux entités se côtoient : tout d'abord la jeunesse : 21,8% des 18-24 ans sont au chômage, un tiers des jeunes a renoncé au moins une fois à des soins en raison de problèmes financiers, un étudiant sur trois est en détresse psychologique. **Déjà touchés par la pauvreté avant la crise, de nombreux jeunes et étudiants ont perdu le travail qui leur permettait de payer leur loyer, de se nourrir, ou de payer leurs études.**

**Et puis, il y a les restaurateurs, fermés depuis des mois qui ont tenté de s'adapter en proposant de la vente à emporter et de la livraison.** Malheureusement certains se heurtent à une pénurie de livreurs particulièrement depuis l'instauration du couvre-feu et ne peuvent donc pas toujours proposer ce service. Cela met en péril leur activité.

**Il est donc urgent de remédier à ces situations.** Une initiative est née d'un besoin de part et d'autre. D'un côté, nous avons des jeunes qui ont perdu leur emploi, de l'autre des restaurateurs qui cherchent désespérément des livreurs, les plateformes habituelles étant saturées.

C'est pour cela que **nous avons eu l'idée de lancer une plateforme mettant en relation restaurateurs et jeunes.** Il ne s'agira bien évidemment pas de réitérer les mêmes dérives des plateformes actuelles qui ne proposent pas de protection sociale et qui ne résolvent en rien la précarité, nous proposons d'en créer une plus éthique sur le modèle de l'économie sociale et solidaire. En la pérennisant, nous pourrions proposer à Lorient une véritable alternative aux systèmes de livraison connus pour leurs conditions néfastes de fonctionnement, aussi bien pour les livreurs que pour les restaurateurs. Au-delà de cette offre de livraison la plateforme pourrait aussi collecter et mettre en relation des offres de cours et de babysitting ou d'autres besoins non identifiés encore.

**Plusieurs acteurs se sont déjà montrés intéressés : des restaurateurs, des étudiants, l'Université Bretagne Sud, des acteurs de l'économie sociale et solidaire.** Au-delà de ces acteurs, nul doute que d'autres s'investiront dans cette dynamique. **La prochaine étape : Rassembler l'ensemble des bonnes volontés et acteurs concernés pour construire cette plateforme et l'ensemble de ses fonctionnalités, avec - nous l'espérons - l'appui de la municipalité.** L'action de la Ville, et demain un appui financier, permettraient d'apporter un véritable coup de pouce aux jeunes, étudiants et restaurateurs du territoire. Aujourd'hui, nous avons besoin que la collectivité s'engage sur un projet qui fait sens, un projet concret pour l'emploi.

**Monsieur le Maire, serez-vous au rendez-vous pour créer une alternative éthique, pionnière et ambitieuse afin de sortir restaurateurs et jeunes d'une situation devenue intenable ?**

Merci

## DÉLÉGATION À M. LE MAIRE DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL – COMPTE RENDU

- **Conventions de mise à disposition de locaux à usage privatif à la Cité Allende (D. ALEXANDRE)**

Monsieur le Maire, chers collègues,

L'intervention portera sur les conventions de mise à disposition de locaux à usage privatif à la Cité Allende, pour l'année 2021 :

- 27 associations bénéficient d'une mise à disposition. **S'agit-il d'une simple reconduction des conventions existantes ?** Il semble que oui. Nous n'y sommes pas défavorables, a priori, mais souhaitons avoir de plus amples informations sur les **critères d'attributions**. Les espaces ne sont pas infinis et donc, vous faites des choix, vous opérez une sélection. Si les critères retenus sont ceux de l'ancrage historique des associations, cela pose un problème au niveau du renouvellement. **Quel soutien apportez-vous aux associations émergentes ? Combien d'associations sollicitent l'attribution d'un local et se retrouvent sans réponse ?**
- Plus globalement, se pose la question de l'infrastructure elle-même mais également du soutien aux associations. Vous avez déclaré dans la presse que vous entamiez **un dialogue avec le GHBS, intéressé par la cité Allende. Pouvez-vous nous en dire davantage ?** On évoque le relogement des associations dans différents lieux (comme le collège Jean Le Coutaller ou la ZAC de la gare) et regroupées par thématiques. **Envisagez-vous une concertation auprès des différents acteurs afin de recenser leurs besoins ?**

La Cité Allende, lieu essentiel et symbolique pour la vie associative, est touchée par l'obsolescence. C'est sans doute l'occasion de repenser le soutien de la Ville aux associations.

Jusqu'alors, il se manifestait essentiellement par l'attribution de locaux et de subventions, que nous souhaitons voir maintenues, évidemment. La maison des associations organise aussi des initiatives, en engageant de nombreuses formations dans le secteur numérique par exemple. C'était nécessaire.

Mais le terreau associatif évolue, rencontre des écueils avec, par exemple, la difficulté à recruter des bénévoles, dont la moyenne d'âge augmente, ou encore, autre exemple, les difficultés liées aux salariés isolés, qui ne bénéficient pas de politiques de ressources humaines et accèdent difficilement aux formations. Ou encore des difficultés liées à l'inadaptation des locaux : des problèmes de stockage pour certaines et pour d'autres, des charges locatives trop importantes par rapport à la sous-utilisation des locaux...

Parallèlement, les associations font face à de nouveaux besoins :

Historiquement, la Ville de Lorient s'est appuyée sur son tissu associatif pour relayer sa politique sociale, culturelle, sportive. Les associations jouent un rôle très important de lien social et de solidarité. Elles sont parfois le seul recours pour accéder aux droits fondamentaux. Dans ce contexte de crise économique, les besoins en solidarité s'accroissent. Mais les secteurs de la culture, du sport, des loisirs, sont aussi profondément touchés par les contraintes sanitaires. L'action associative doit innover, se réinventer et peut donc modifier ses attentes par rapport au soutien de la ville.

Se pose aussi la question du statut **des bénévoles**. **Durant le dernier mandat, vous avez insisté à plusieurs reprises sur cette nécessaire reconnaissance**. **Comment envisagez-vous la question maintenant que vous êtes en situation d'agir vos convictions ?**

Pour conclure, je dirais que dans ce contexte particulier, avec la disparition de la cité Allende telle que nous l'avons connue, avec les difficultés que connaissent les associations, avec les nouvelles demandes auxquelles elles sont confrontées, il est sans doute temps de **poser les actes d'une refondation de la vie associative**, réunissant toutes les parties prenantes (associations, usagers, les services, les élus), afin que nous renforçons, ensemble, cette vie associative, si riche et tellement essentielle à la vie des Lorientais.

Je vous remercie.

## 0-5 SITUATION DE LA VILLE DE LORIENT AU REGARD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE - ANNÉE 2020 (Damien GIRARD)

Intervention non écrite – dont les principaux points sont :

- Citergie : une collectivité récompensée pour le travail réalisé,
- Des objectifs à venir pas si clairs et pas assez ambitieux au vu de l'urgence climatique,
- Un volet adaptation au changement climatique quasi inexistant,
- Un rapport trop centré sur le fonctionnement interne ville et pas assez développé sur les politiques publiques déployées en la matière,
- Les concepteurs de ce rapport (Loi Grenelle) voulaient en faire l'alpha et l'oméga de la stratégie des politiques locales, ici, comme dans beaucoup d'endroit, on en est très très loin...

## 0-6 RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN 2019

(Bruno JAOUEN)

Monsieur Le Maire,  
Cher.e.s collègues,

Si ce rapport 2019 fait apparaître un certain nombre d'informations sur la situation de l'égalité femmes-hommes dans la collectivité, **nous regrettons qu'il ne donne pas plus de place aux mesures, dispositifs, politiques mises en place pour réduire encore les inégalités constatées.**

Sur l'égalité salariale, la collectivité est au-dessus de la moyenne nationale et l'écart de la rémunération est effectivement moindre entre les hommes et les femmes. C'est un point positif mais comme le dit le rapport à encore améliorer.

L'effectif de la collectivité est composé d'une majorité de femmes et cette majorité se retrouve dans les différentes catégories de fonctionnaire et là encore nous sommes au-dessus des moyennes nationales.

**Mais nous constatons que les stéréotypes demeurent quant à la composition des filières professionnelles.** Dans les filières sportives et techniques, les femmes sont minoritaires et

l'effectif est même en dessous en pourcentage des moyennes nationales. Il y a sur ce point un effort à mener et des actions à engager. Nous constatons également une sous-représentation des hommes dans les filières administratives et d'animation et leur quasi-absence des filières médico-sociales et médico-techniques.

**Nous suggérons aussi et l'avons cité en commission, que la répartition femmes-hommes dans les fonctions d'encadrement soit désormais renseignée afin de mesurer la situation de la collectivité sur cette question.**

Le taux de féminisation sur les temps partiels est fort, 90% et les congés parentaux sont pris exclusivement par les femmes. Ces situations nécessitent une attention toute particulière de la collectivité et une réflexion doit s'engager sur leurs évolutions possibles.

Concernant les accidents du travail, ils restent élevés tant pour les hommes que pour les femmes et nous invitons la collectivité à engager une réflexion et des actions pour faire les faire diminuer. Par ailleurs, une étude de la typologie des accidents et des maladies professionnelles est nécessaire.

Enfin, nous considérons que le rapport présente un certain nombre de manques sur la situation de la collectivité en matière d'égalité professionnelle.

**En premier lieu, il manque des informations sur les élu.e.s, la répartition femmes-hommes dans les fonctions et responsabilités, la place des femmes dans les commissions.**

Il manque également le détail des mesures, actions ou dispositifs visant à réduire les inégalités dans la collectivité. Cela compléterait et enrichirait ce rapport.

Par ailleurs, nous voulons rappeler que ce rapport s'il doit faire état de l'égalité professionnelle Femmes-Hommes dans la collectivité, donc agent.e.s et élu.es, **il doit également nous donner les indicateurs de la situation de l'égalité femmes-hommes sur la commune dans son ensemble et les actions menées sur son territoire.** De même ce rapport doit faire état des actions menées par la collectivité sur l'égalité femmes-hommes dans ses différentes politiques publiques.

**Nous vous invitons donc à enrichir dès le rapport 2020 les données afin que nous puissions apprécier l'ensemble des éléments qui nous permettent de bien identifier la situation de l'égalité femmes-hommes dans la commune.**

Nous pourrions y trouver des informations sur les usagers des services publics, sur les usagers des associations, sur les différentes actions menées par la collectivité mais aussi par toutes les actrices et acteurs de la commune qui luttent au quotidien contre les inégalités afin de faire vivre l'ambition légitime et légale de l'égalité femmes-hommes à Lorient.

**Notre groupe se tient à votre disposition Monsieur Le Maire** pour nous engager avec les élu.e.s de la majorité à renforcer non seulement l'information mais surtout les actions qui nous permettront de corriger, réduire inégalités femmes-hommes sur notre commune. C'est une ambition que je pense partagée et à laquelle nous vous proposons et souhaitons contribuer.

(Delphine ALEXANDRE)

Monsieur le Maire, chers collègues,

La majorité se dit sensible à la question de l'égalité homme-femme. Ce rapport n'en témoigne pas véritablement. Il est semblable en tous points à ceux de l'exercice précédent. **C'est une simple réponse à une obligation administrative qui se cantonne à une analyse genrée du fonctionnement de notre collectivité**, analyse qui tient en quatre pages. Pour avoir compulsé quelques rapports sur la question, issus d'autres municipalités, le rapport manifeste surtout **un manque d'ambition de notre municipalité sur le sujet et ne comprend aucun bilan des actions menées, aucune action envisagée pour l'avenir.**

Et en conclusion, il se satisfait d'une relative stabilité. **Mais peut-on se satisfaire d'une situation stabilisée lorsqu'elle l'est dans le déséquilibre ?** Les filières dites à forte répartition féminine ont chez nous une sur-représentation par rapport aux moyennes nationales. Et idem pour les emplois à forte représentations masculine. C'est à dire qu'à Lorient, à l'exception de la filière de la sécurité qui inverse un peu la tendance, nous faisons pire que la moyenne nationale dans tous les secteurs.

Idem, il existe des déséquilibres dans les temps partiels, les congés parentaux et des déséquilibres de salaires, avec un écart qui tend à se creuser. Bruno Jaouen, dans son intervention, a mis en évidence les carences de votre rapport et a formulé plusieurs pistes d'enrichissement pour les années à venir. Nous espérons que vous les prendrez en compte, pour l'intérêt de notre collectivité.

**Par ailleurs, sachant que le code général des collectivités territoriales invite à faire mention des actions mises en œuvre par la collectivité en faveur de l'égalité femmes-hommes, nous aurions aimé y voir figurer un sujet majeur pour notre collectivité : celui d'un lieu ouvert pour victimes de violence intra-familiales.**

Et je tiens à souligner l'urgence à laquelle nous devons répondre.

En premier lieu, il existe un mouvement global depuis 2017, illustré notamment par le phénomène metoo, avec une libération de la parole des victimes de violences sur les réseaux, d'ailleurs pas toujours très sociaux. Il faut être extrêmement attentif à cette expression, car elle révèle deux choses : D'une part, elle permet de sortir de la singularité pour témoigner d'un aspect systémique **des violences sexistes** qui touche toutes les couches de notre société. D'autre part, cette parole libérée sans modération, avec tous les travers que cela engendre, signe l'échec d'un état de droit. La parole des victimes émerge à cet endroit car elle n'a pu se faire entendre ailleurs. Il est important que l'ensemble de la société s'empare de ce problème majeur et, à ce titre, **notre collectivité doit y prendre sa part en créant des lieux où cette parole peut être prise en compte.**

En deuxième lieu, nous nous trouvons dans un contexte très particulier depuis mars 2020, avec la pandémie. La situation économique et sociale s'est lourdement dégradée et a frappé notamment les femmes, très exposées dans le secteur médico-social et les emplois de service. Dans la sphère intra-familiale, les violences ont très sensiblement augmenté, comme en témoignent l'augmentation des plaintes, des appels d'urgence et l'ensemble des études sur la

question. Il y a également, à cet égard, une urgence à prendre en compte la parole des victimes, très majoritairement femmes et enfants.

Je sais que cet exécutif, se montre soucieux de soutenir le projet d'ouverture d'un lieu d'accueil et nous vous en faisons crédit. Les instances se sont réunies à plusieurs reprises pour appréhender les besoins et trouver les moyens d'y répondre le mieux possible. Trois scénarii existent, avec une possibilité d'action plus ou moins importante pour l'ensemble du territoire, corrélé à un engagement plus ou moins important des communes concernées. Nous pensons que le scénario, certes le plus engageant mais le plus pertinent dans sa capacité à répondre aux besoins sur l'ensemble de l'agglomération, avec son unité mobile permettant d'assurer un maillage territorial, est l'hypothèse à soutenir.

Hier devait avoir lieu une rencontre des financeurs notamment, sur la question. Pouvez-vous nous transmettre une information sur le projet que vous soutenez parmi les trois orientations envisagées ?

Vers quelle décision se dirige-t-on ? Pouvez-vous nous donner une estimation calendaire pour l'ouverture et la mise en place effective de ce projet ?

## 0-7 DOB

### (Bruno JAOUEN – Président de la Commission Ressources et Développement Economique)

Monsieur Le Maire,  
Monsieur le 1er adjoint,  
Cher.e.s collègues,

En préambule, je tenais à saluer en tant que président de la commission ressources et développement économique la qualité du travail fait en commission depuis plusieurs mois, la qualité des relations établies avec les adjoints, adjointes, conseillers et conseillères délégué.e.s ainsi qu'avec les directeurs financiers et des ressources humaines. J'émetts le vœu que nous puissions continuer à travailler dans cet état d'esprit d'échanges, de transparence, de construction mais aussi de critiques quand je l'estime nécessaire ou justifié.

Elle s'articulera autour de 3 points en écho au sommaire de ce rapport d'orientations budgétaires 2021.

Je commencerais donc par **le contexte national** que vous nous avez décrit. Si la loi de finances initiale de 2021 tente de répondre aux conséquences de la crise sanitaire sur l'économie de notre pays, la majorité présidentielle n'a pas pour autant modifier sa politique. La maîtrise des dépenses publiques passe toujours par un recours à la baisse des impôts, qui profitent d'abord aux plus riches de nos concitoyens. Or dans le contexte que nous connaissons depuis plusieurs mois, force est de constater que les riches demeurent riches et même plus riches et que les pauvres demeurent pauvres et même encore plus pauvres.

Malgré les mesures annoncées par le gouvernement (fonds de soutien, prêts garantis par l'Etat) de nombreux secteurs de l'activité économique demeurent en grande souffrance, de trop nombreux salariés de ces secteurs voient leur situation se dégrader car le chômage partiel commence par ne plus suffire à leurs besoins essentiels (assumer son loyer, se chauffer, se nourrir) et que dire de nos jeunes concitoyens. Qu'ils soient étudiants ou jeunes travailleurs ou demandeurs d'emploi, les précarités ne cessent d'augmenter.

Le débat fondamental engagé depuis plusieurs semaines sur la mise en place d'un revenu de base pour les jeunes nous démontre l'incapacité de la majorité présidentielle de s'engager dans une profonde transformation du modèle social et économique de ce pays toujours favorables aux plus forts, aux plus riches. L'inégalité de patrimoine qui est aujourd'hui une des caractéristiques de nos sociétés modernes doit être corrigé pour permettre à chacune et chacun de démarrer avec les mêmes moyens et ce dès l'entrée en études secondaires.

Dans le second point de mon intervention, je vais donc revenir sur **l'analyse rétrospective du budget principal** sans trop m'étendre puisque vous constatez comme nous de la bonne maîtrise des dépenses publiques par la majorité précédente. C'est donc un quitus que vous donnez, Monsieur Le Maire, à votre prédécesseur et à ses adjoints aux finances sur leur bonne gestion, avec les contraintes que nous connaissions de baisses des dotations de l'Etat et ensuite de celles du pacte de Cahors. Pourtant, je vous ai souvent entendu interpellé cette majorité précédente sur la maîtrise insuffisante des dépenses publiques. Les chiffres viennent vous donner tort. Donc acte.



Troisième temps, **les hypothèses retenues pour le budget primitif 2021.**

J'ai noté dans votre analyse préalable sur la situation, d'une part, les inconnues encore à ce jour sur le résultat de l'exercice 2020. En effet, toutes les conséquences de la crise sanitaire avec ses dépenses supplémentaires et ses ressources non collectées ne sont pas encore connues. Certes l'activité ralentie de la collectivité tant en fonctionnement qu'en investissement vous permet d'envisager des marges de manœuvre budgétaire pour 2021, et le recours à l'emprunt que vous envisagé ne paraît pas démesuré ni à risque au regard du taux actuel d'endettement de la ville. Vous avez effectivement des marges mais je vous alerte sur une inconnue, les conséquences de la crise économique sous-jacente à la crise sanitaire. Nous ne connaissons pas encore l'étendue des impacts économiques, combien d'affaires vont-elles repartir, je pense à la restauration, au monde hôtelier et celui de la nuit. Nous pensons aux salarié.e.s de la culture, du sport qui sont à l'arrêt depuis de longs mois, eux et elle qui participent à notre bien-être et à notre bonne santé physique et psychologique sont aujourd'hui en souffrance. A mon sens et celui de mes collègues de Lorient En Commun, les collectivités vont devoir les aider pour redémarrer et cela devra se faire quoi qu'il en coûte mais dans le cadre contraint du budget de la collectivité, des choix seront donc à exercer.

Sur **les recettes fiscales**, les ressources attendues devraient rester stables de même que les financements de l'état. La réforme de la Taxe d'Habitation, sa suppression, drôle d'idée d'ailleurs de supprimer un impôt tout de même progressif alors qu'on ne touche toujours pas à la TVA qui pèse sur les ménages le plus modestes, cette suppression sera compensée par le transfert de la taxe foncière bâtie. Nous serons particulièrement attentifs à l'évolution que vous donnerez au rendement de cette taxe foncière. Si favoriser la construction de nouveaux logements privés doit permettre d'augmenter la ressource budgétaire, cela devra se faire d'une manière équilibrée, avec de hautes exigences environnementales sur le bâti neuf et surtout pas au détriment du logement social qui n'a pas, nous le savons, le même rendement en taxe foncière. Le premier-adjoint nous a annoncé un travail, audit financier, sur les marges possibles de meilleur rendement de la taxe foncière, sur la recherche d'implantation de nouvelles entreprises, je formule le vœu que la commission Ressources et développement économique y soit étroitement associée.

Nous vous invitons donc à la prudence sur les ressources et en particulier sur la capacité d'autofinancement, la crise n'est pas terminée, et nous devons accompagner autant que de besoins, nos concitoyens, nos entreprises petites ou moyennes, nos associations.

Sur **le volet dépenses**, maintenant, nous notons votre volonté de maîtrise des dépenses publiques et votre objectif affiché que le poste dépenses des personnels soit limité à une augmentation inférieure à 0,8%. Sur les charges de rémunérations des agents de la collectivité, nous le savons elles augmentent mécaniquement tous les ans par le résultat des négociations salariales entre les organisations syndicales représentant les personnels et les employeurs publics. Pour autant la dépense a été maîtrisée ces dernières années. Sans doute que l'effectif d'agents titulaires a subi une légère érosion pour garantir cette maîtrise.

Le recrutement sur 2021 de 10 agents municipaux va pourtant fortement impacter la masse salariale puisque qu'elle va générer 398 000 euros d'augmentation. Nous veillerons à ce que cela ne soit pas au détriment d'autres politiques publiques ou au démantèlement de services de la collectivité. C'est pour nous un point d'alerte sur lequel nous serons très attentif. Sur votre annonce du recrutement de 10 apprentis, c'est une évolution nouvelle pour la collectivité qui en soit est positive pour la place de l'apprentissage dans le monde du travail public, mais nous

serons attentifs à ce que cela ne se transforme pas en un mode de contrôle de l'évolution de la masse salariale.

**Sur les autres dépenses de la section de fonctionnement du budget principal**, nous devons dire que nous sommes restés sur notre faim. En effet, nous avons bien vu votre engagement sur la sécurité, mais quid des autres politiques publiques ?

Rien sur la politique sociale au-delà de la tarification de la restauration scolaire. Quels soutiens aux centres sociaux ? quelle politique de santé ? quelle politique alimentaire ?

Sur le CCAS, vous nous annoncez un audit interne. Attentifs à ce que la collectivité ne baisse pas la garde sur la question du soutien et de la solidarité à l'intention de nos concitoyens les plus en difficultés, nous serons vigilants sur les orientations que vous nous présenterez et nous ne doutons pas que les commissions solidarités et ressources seront étroitement associées à cette évaluation.

Sur la politique éducative, si ne nous trompons pas, vous aviez fait quelques annonces dans votre campagne, pas de traduction dans ce premier rapport d'orientations budgétaires. La langue et la culture bretonne sont également absente de ce document ainsi que la culture d'une manière générale. Enfin concernant la politique de jeunesse, là encore point d'annonces.

Un rapport d'orientation budgétaire est d'abord l'expression et le reflet d'une ambition.

Pendant la campagne vous aviez utilisé ce vieux slogan de la belle endormie, je dois dire que vous nous jouez pour ce premier rapport d'orientation budgétaire la partition du silence sur vos orientations en matière de grandes politiques publiques.

Nous devons donc attendre le budget primitif pour en savoir davantage.

**Sur la section investissement**, là encore nous sommes encore quelque peu déçus.

Vous allez peut-être nous répondre, nous sommes élus depuis seulement 8 mois en juillet au lieu de mars, il nous a manqué du temps et en effet vous nous annoncez des études en cours, desancements d'études, quelques mesures qui sont d'ailleurs des coups partis de l'ancienne majorité, engagements que vous devez d'ailleurs conclure.

Mais bon, ce rapport ressemble quand même davantage à une succession de mesures que dans l'affichage d'ambitions claires et construites.

Si, vous avez une ambition, porter le niveau d'investissement à 18 millions d'euros par an au lieu de 15.8 en moyenne dans le précédent mandat. Vous évoquez des ressources diverses pour les financer en particulier des financements extérieurs, Europe ou plan de relance, mais bon au-delà des chiffres pour faire quoi ? Devrons nous attendre l'élaboration du PPI en cours d'année ?

**Le rapport d'orientations budgétaires** doit permettre d'éclairer l'opposition et nos concitoyens sur vos intentions. Il se doit donc d'être une feuille de route pour la majorité. Elle semble pour l'instant demeurer très incomplète pour l'instant. Mais peut-être que le débat à venir la renseignera.

Je voulais enfin terminer par les budgets annexes, sans entrer dans leurs détails, vous dire que nous apprécions leur présentation plus fournie que précédemment, nous donnant des éléments d'informations et d'appréciations quant à leurs évolutions.

En conclusion, Monsieur Le Maire, nous aurons des points de vigilance sur le budget primitif. Et nous attendons que le débat qui va suivre apporte les éclairages et les réponses à nos interrogations que nous élus d'opposition sommes en droit d'attendre ainsi que nos concitoyens.

Je vous remercie.

(Damien GIRARD, chef de file Lorient en Commun)

Monsieur le Maire,

Cher Collègues,

**Concernant le contexte national**, je me permettrai, tout d’abord, quelques remarques

Celui-ci est tout à fait inédit du fait de la **crise sanitaire actuelle et du plan de relance** de l’Etat. La doctrine du début de mandat présidentiel, qui était de faire réaliser bon gré mal gré une cure d’austérité à travers entre autre le pacte de Cahors, est de fait suspendu...

La vision libérale macronienne qui de fait se place bien à droite de l’échiquier applique une vieille doctrine issue de Reagan - ça ne nous rajeunit pas - : **diminuer la fiscalité afin d’espérer le ruissellement... Théorie économique qui n’a jamais démontré son efficience en termes de croissance** (depuis cette période, elle est globalement atone) et encore moins en termes de création d’emplois... quant aux inégalités qu’elles génèrent c’est assez évident.

Dans le jeu de bonneteau de la fiscalité sous Macron, on retrouve notamment :

- la diminution régulière de fiscalité sur les entreprises,
- et concernant la fiscalité locale : la suppression de la Taxe d’habitation...

ce qui fait que demain, seuls les propriétaires paieront de la fiscalité locale à travers la taxe foncière... Ceci pose des questions importantes sur **le rapport entre le citoyen et l’échelon communal** pour les deux parties de la population, ceux qui paieront des impôts locaux et ceux qui n’en paieront pas.

Ce contexte provoque une **explosion des inégalités inédite** sans que cela semble émouvoir le gouvernement actuel ou si peu... Notamment quand il s’agit de revoir la contribution des plus riches au financement de l’Etat-nation. Ainsi, aucune réaction du Gouvernement aux infos sorties récemment sur le fait que les grandes fortunes françaises fraudent le fisc français - pardon -optimisent fiscalement au Luxembourg... un genre de séparatisme, une sécession des ultra-riches déstabilisant en réalité l’ensemble du système France, sans que cela ne semble réellement choquer le gouvernement et la droite, si prompt pour sauter sur la fraude sociale qui coûte bcp bcp moins chers aux équilibres économique de la France.

Deux chiffres illustratifs :

- 18 000 fraudeurs pôle Emploi: estimés à 212 millions €
- 15 000 Français au Luxembourg pour 100 milliards € placés en bourse

Réponse de l’Etat depuis 2021, Pôle Emploi peut contrôler les relevés de compte bancaire de ses allocataires...

Alors, quand en page 4 du DOB, vous indiquez que la loi de finances 2021 vise entre autre la **cohésion sociale des territoires en accompagnant les plus précaires...** j’ai quelques doutes sur les moyens alloués et je suis assez sûr que **les moins de 25 ans** entre autres ne pouvant toujours

pas accéder au RSA doivent être assez peu convaincus. Nous en avons parlé au début du Conseil Municipal, la précarité est galopante chez les jeunes et étudiants, **il y aurait urgence à agir**.

Toujours concernant le contexte national, Quant à **la croissance verte mentionnée dans votre document** : c'est surtout « **l'économie d'avant** » qui en a **bénéficié** (Automobile, Aéronautique) ce qui peut s'entendre car il faut le temps au transitions et accompagner les changements, mais ces aides ont été données sans aucune contrepartie et engagement de ces mêmes sociétés.

Autre point, **les dispositifs développés** au niveau national sur cette question **sont complexes**, peu accessibles aux ménages, notamment les plus modestes ou éloignés de l'accès aux services :

- **En témoigne le déploiement du dispositif « Ma Prim Rénov »** : elle est jugée par tous extrêmement complexe à mettre en œuvre (nous avons proposés de fortement développer l'ingénierie de soutien aux particuliers pour leur permettre de démêler ces aides et permettre d'accompagner notamment ceux qui sont touchés par la précarité énergétique
- **L'aide à l'achat de véhicules propres** : petit point de sémantique...un véhicule propre... ça n'existe pas, ça pollue plus ou moins. Par exemple, l'impact des véhicules électriques est assez discuté. L'un des effets pervers de ce dispositif de soutien à l'achat de ces véhicules, nous en parlions lundi avec **le self garage solidaire à Caudan** (qui a besoin de l'aide des collectivités locales soit dit en passant) est aussi **la mise à la casse d'un ensemble de véhicules encore relativement récents**. Or là aussi, ce sont les CSP+ qui accèdent à ce type de véhicules onéreux. Conséquence : **les véhicules mis à la casse n'arriveront pas sur le marché de l'occasion privant les classes les plus modestes** de notre territoire et les empêchant de remplacer les véhicules hors d'âge pour certains polluants et dangereux (**je rappelle ici qu'1/4 des véhicules circulant sur Lorient Agglo ont entre 15 et 20 ans**).

**Dernière chose sur ce contexte national**, la période Macron aura donc participé à **diminuer la capacité des collectivités et territoires à avoir leurs propres dynamiques et choix fiscaux** (je parle ici de nouveau de la **disparition de la taxe d'habitation**) ce qui fait que les collectivités sont toujours plus dépendantes des dotations de l'Etat. Et ces dernières années, **elles étaient aussi cadrées sur la partie dépenses de fonctionnement (Contrat de Cahors)**, un genre de recentralisation qui ne dit pas son nom !!

**Pour en venir aux éléments proposés pour ce Débat d'Orientations Budgétaires de la Ville de Lorient :**

Une des caractéristiques les plus importantes est **l'évolution importante en charge du personnel** :

- Sur la période passée de 2015 à 2019, ce budget est quasiment stable passant de 42 440 M € à 42 535 M€.
- Vous le prévoyez à 44.8 M€ en 2021 soit en réalité une **augmentation de 5% par rapport au réalisé 2019** ! je sais que je compare des Comptes Administratifs et une Orientation Budgétaire, mais tt de même !

Est-ce l'orientation budgétaire proposée par les mêmes personnes qui, sur les bancs de l'opposition, chaque année, lors de ce débat et celui sur le budget primitif fustigeaient les dépenses trop importantes concernant le personnel ?

Nous savons bien sûr que **la principale évolution est l'impact lié au recrutement massif de personnel pour la police municipale**, je le répète ici, **nous n'étions pas contre un renforcement de celle-ci**, dans des proportions moindres mais encore eu-t-il fallu qu'il nous soit proposé un dossier et un diagnostic qui justifie de cet effort inédit.

Nous pensons que vous n'êtes pas une droite inconséquente et que vous maîtriserez à l'avenir cette partie du budget et que, malheureusement, **cela se traduira par des redéploiements**, des non-remplacements de départ à la retraite, **nous serons particulièrement attentifs** à ces questions de façon à permettre **un service public de qualité** pour les lorientaises et lorientais et des conditions de travail corrects pour les personnels, particulièrement dans les services de proximité que sont les services directs au public, les écoles, les maisons de quartiers, le CCAS.

Je m'étendrais assez peu sur les capacités **d'endettement de la ville**, celle-ci l'est peu, on le sait, c'est aussi un peu la rançon de l'immobilisme des dernières années, ça vous donne **la capacité à mettre en œuvre votre projet...**

**Mais quel est-il ?** Malheureusement, la lecture du DOB nous renseigne assez peu ou plus exactement, **la lecture de celui-ci ne permet pas de comprendre votre projet pour notre Ville**

Nous avons une liste de futures réalisations avec des budgets associés. Mais, mis dans un tableau et recoupé par thématique, **nous aurions pu commencer à voir se dessiner une orientation plus générale**. Aussi, plus largement, il est **difficile de comprendre le fil conducteur, le projet global**.

**Mais, puisque cette orientation budgétaire est morcelée...prenons quelques exemples concrets :**

- ➔ J'ai noté la **volonté d'agir sur la rénovation du patrimoine bâti** : oui, c'est nécessaire tant il y a à faire et qu'une partie du patrimoine s'est dégradée ces dernières années. Sur cette question, il nous faudrait un **Plan pluriannuel pour en mesurer l'ampleur sur le mandat à venir**.
- ➔ Concernant la **vidéoprotection** : nous avons dit **notre scepticisme ici sur son efficacité**, mais au-delà de l'investissement (déjà 360 K€ pour 2021), nous savons que celui-ci est **onéreux en budget de fonctionnement**, ce n'est pas mentionné dans vos projections.
- ➔ Concernant **la préparation des équipements du futur**, nous serons attentifs à ceux-ci : certains sont nécessaires : halles de Merville, accueil des associations, salle polyvalente... Mais nous ne notons rien sur **les syndicats**, à part un diagnostic de 30K€ pour le bâtiment actuel. D'autres posent questions : **Le Moustoir**, avec l'ambition de faire un parking en ouvrage en hyper-centre incohérent avec le besoin de développer les modes alternatifs à la voiture individuelle... en la matière seul la cohérence de l'ensemble des actions

donnent un résultat probant... Par ailleurs, **le budget annexe des parkings en ouvrage devrait vous amener à la prudence quant à la construction de nouveaux parkings...**

- ➔ **Pour le stationnement payant en surface**, stratégie qui - on le sent bien - dans votre esprit devrait participer à équilibrer le budget annexe déficitaire en 2020 d'environ 1 M€, **nous serons attentif à cette stratégie afin qu'elle réponde à une réelle capacité à favoriser les modes alternatifs** à la voiture individuelle tout **en permettant à chacun d'accéder facilement à l'hyper-centre...**et pas uniquement à la volonté de renflouer les caisses car, dans ce cas, il y a fort à penser que **vous pouvez rapidement vider le centre-ville**. Il faudra aussi des possibilités d'accès gratuit à la ville, nous y serons attentifs !
  
- ➔ Concernant ce **centre-ville**, d'ailleurs, où transparaît l'ambition ? quel budget volontariste ou actions concrètes pour appuyer le dispositif d'Etat « Action Cœur de Ville » ? Est-ce la mise en œuvre du plan propreté ? Lui-même dans sa pratique assez contradictoire avec le programme de végétalisation ? A l'instar de la présentation des projets de ZAC, un projet global et transversal aurait mérité d'être ici présenté.

Face à ce DOB, ainsi présenté: malheureusement, il y a en réalité peu à dire, vous avez fait un document qui nous dit assez peu sur ce que vous allez faire et **sans réel colonne vertébral, sans projet et vision**. En ce sens, vous vous inscrivez dans la tradition de ces dernières années. Pourtant, le projet est devant nous. Vous entamez l'orientation budgétaire en valorisant les fonds « tombant » de l'Etat, **mais la Ville de Lorient – elle- que va-t-elle faire pour aider ses habitants, ses acteurs économiques pour traverser et se relever, demain, de cette crise** qui a fait chuter de 9% le PIB national, mené à plus de 22% le chômage des jeunes !

J'ai rappelé les enjeux lors du rapport de la situation de la ville au regard du **développement durable** et, ici rappelé **les enjeux sur les questions d'égalité, notamment d'accès aux services, ainsi que la question essentielle des solidarités...** Sans oublier, l'appui aux milieux associatif, sportif et culturel qui joueront un rôle important pour **l'équilibre de tous et replacer les habitants au cœur de leur ville**.

Un ensemble de menaces et de défis sont à relever. Ils sont climatiques et sociaux... Ceux-ci, si ils étaient relevés, permettraient de développer l'économie et l'emploi au cœur de notre ville, de notre territoire.

### 1-5 SEM LORIS - RAPPORT D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE 2019 (Léa BONNEVILLE)

Monsieur le Maire, chers collègues,

La SEM Loris est en charge de la propreté à Lorient, et ainsi pour nous se pose la question concernant le plan propreté adopté en conseil municipal en fin d'année 2020.

**Nous faisons le triste constat qu'un nombre conséquent de Lorientaises et Lorientais sont déçues.** Beaucoup ont travaillé pour entretenir leurs pieds de façade, en plantant ou en laissant se déployer la végétation spontanée.

**La végétation a donc laissé place au béton.** Et au-delà d'une valeur sentimentale accordée à un fraisier, deux impacts majeurs se dessinent :

- **l'impact sur la biodiversité** : la végétation spontanée sert les insectes pollinisateurs, donc les abeilles et ce en particulier en hiver où il y a moins de fleurs ornementales.
- mais il va également y avoir **un impact économique** :

Car c'est le principe même de la nature : empêchez là de se développer, elle reviendra quand même. Il faudra donc chaque année mettre des moyens financiers pour arracher, ce qui en plus, met en joie des habitants. On se retrouvera tels les Danaïdes à accomplir une tâche qui ne se finira jamais.

**Ne serait-ce pas plutôt la perception de ce que d'aucuns appelle "mauvaises herbes" qu'il faudrait changer ?**

Nous avons pu partager certains points en commission, mais maintenant notre question est la suivante, Madame Dechavanne :

- Pour ce premier bilan, vous sembliez en commission tirer, comme nous, un bilan négatif de cette première mise en œuvre ?
- Quels ajustements ou modifications structurelles souhaitez-vous mettre en œuvre pour éviter de rester dans un schéma qui tourne en rond ?

Merci

### 3-2 RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES - ACTUALISATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR (Delphine ALEXANDRE)

Monsieur le Maire, Chers collègues,

Je profite de l'actualisation du règlement intérieur du réseau des médiathèques pour aborder **la questions de l'accueil des personnes, enfant ou adulte, dyslexique**, et plus globalement des personnes souffrant d'un **trouble spécifique des apprentissages**. Je souhaite qu'il y ait, au sein des médiathèques, **des rayons dédiés à ces lecteurs**.

J'en ai parlé lors de la commission mais il me semble important de formaliser cette demande.

Lors du précédent mandat, je l'avais émise mais il m'avait alors été répondu que les bibliothécaires se chargeaient de l'orientation et de l'accompagnement des personnes. Cette proposition est incomplète. Elle peut effectivement répondre aux besoins de certains. Mais musarder une demi-heure entre les rayons d'une bibliothèque, flâner d'une couverture à une autre, hésiter, reprendre le livre qu'on avait laissé quelques minutes auparavant, tout cela fait partie intégrante du plaisir de la lecture et ne peut se réaliser que difficilement sous l'œil, même bienveillant, d'autrui. Il y a autant de diversité de lecteurs, chez les dyslexiques que dans la population lambda, et pouvoir choisir son livre seul, sans dépendre de quiconque, est une première démarche, très importante, d'appropriation et d'autonomie.

**L'article 2 de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 permet de prendre en compte à la fois les troubles subis par la personne et les obstacles qu'elle rencontre dans son environnement.**

De plus, en mentionnant les troubles des « fonctions cognitives », cette définition de 2005 a permis, pour la première fois, d'inclure les troubles dys, dont la dyslexie, dans le périmètre légal du handicap. L'article 11 de la même loi prévoit que « la personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quelles que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie ». **C'est donc sur une base légale très claire que les personnes dyslexiques peuvent revendiquer des dispositifs de compensation dans toutes les formes d'accès à la culture.**

En commission, il est apparu que l'exécutif est attentif à la question et des dispositifs sont déjà en place, avec le recrutement d'une personne attachée à la question de l'inclusion, la mise en place en décembre d'un secteur « facile à lire » à la bibliothèque de Kervénanec ou encore avec les achats d'ouvrages correspondant aux besoins de cette population depuis plusieurs années.

D'une étude à l'autre, **les dyslexiques constitueraient 5 à 8% de notre population.** Nombre d'entre nous sont donc très concernés par la question. Nous disposons d'atouts pour réaliser ces rayons : un nombre conséquents d'ouvrages acquis (et, s'il manquait des ouvrages, il existe une importante proposition commerciale avec plusieurs maisons d'éditions spécialisées ou des collections spéciales réalisant des livres tout à fait adaptés). Nous avons des personnes compétentes pour organiser les lieux et structurer la proposition ainsi que les moyens de la communiquer. Plusieurs bibliothèques ont mené cette entreprise et ont communiqué sur leur retour. Et il existe des recommandations, par exemple celles de l'IFLA, facilement accessible sur internet.

**Bref, nous disposons de beaucoup d'ingrédients pour réaliser rapidement ces espaces, les faire connaître et bénéficier ainsi d'un atout supplémentaire pour permettre aux personnes dyslexiques de connaître le bonheur indicible de la lecture.**

Je vous remercie.



#### 4-1 COMMISSIONS POUR L'ACCESSIBILITÉ (Léa BONNEVILLE)

Monsieur le Maire, chers collègues,

Je ne vais pas remettre en question le bordereau mais simplement apporter quelques commentaires qui, pour nous, aujourd'hui, méritent d'être évoqués. La commission inter-Communale d'accessibilité est obligatoire, elle se met en place, c'est bien. On transfère également des missions de la ville vers l'agglomération, pourquoi pas, si c'est cohérent. **Mais il ne faut pas oublier que la commission communale d'accessibilité est elle-aussi obligatoire**, et qu'elle n'est toujours pas en place. **Pourtant, ce n'est pas le travail qui manque.** Par exemple :

Un grand nombre de passages piétons ne sont pas en conformité concernant l'accessibilité pour les personnes déficientes visuels, de nombreux espaces ne leur permettent pas de déambuler en sécurité dans la ville. Souvent, en cause : la difficile cohabitation entre piétons et automobilistes, et après une expérience en centre-ville, **l'association des paralysés de France considérait en 2019 que près de 50% des commerces étaient inaccessibles aux personnes à mobilité réduite.** Vous allez peut-être répondre que c'est cher ou que cela prend du temps. **Pour nous, cela doit être une priorité que de rendre la ville accessible. N'est-ce pas un enjeu pour conforter notre centre-ville?** Certaines personnes se refusent à aller à certains endroits car elles savent qu'elles vont se mettre en danger ou qu'elles ne pourront tout simplement pas y accéder.

**Une deuxième chose, concerne plutôt la transparence de ces commissions**, et, -et c'est le cas de le dire-, l'accessibilité des comptes rendus et des documents qui y sont produits. Il est actuellement **difficile de se procurer Le Plan d'Accessibilité de la voirie, les rapports des années précédentes**, et même de savoir ce qui émerge de ces commissions en terme d'idées, de solutions retenues ou écartées, budgétées ou non.

Par ailleurs, lorsque que cette commission obligatoire se mettra en place, **nous serions intéressés qu'un ou une représentante de notre groupe figure au sein de cette future commission communale.** Lors de la précédente mandature, la municipalité était représentée par 4 élus, mais tous étaient issus de la majorité, ce que nous trouvons dommageable.

Nous savons que la crise sanitaire bouleverse l'ordre des priorités, **nous espérons que vous ferez de l'accessibilité un sujet majeur de ces prochaines années, que nous réussirons à travers l'action de la ville à rendre le quotidien des personnes porteuses de handicap moins éreintant, et à enfin leur apporter toute la considération qu'ils méritent.**

Je vous remercie